

Accusé de réception en préfecture  
079-257900670-20160905-2016-09-04-DE  
Date de télétransmission : 06/09/2016  
Date de réception préfecture : 06/09/2016

**Syndicat mixte d'action  
pour l'expansion de la Gâtine**  
46, boulevard Edgar Quinet  
79200 Parthenay  
Tél. 05 49 64 25 49  
[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)



## Extrait de délibération

### Bureau syndical 5 septembre 2016 – Parthenay

Identifiant  
B4/2016-09-04

L'An Deux Mille Seize le lundi cinq septembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	1 <sup>er</sup> septembre 2016	Pouvoirs :	1
Nombre de délégués en exercice :	9	Absents, excusés :	4
Présents :	5	Votants :	6

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	....
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, OLIVIER Pascal	BIRONNEAU Pascal
Secrétaire :	....	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	CORNUAULT Véronique	....
Autres membres :		CUBAUD Olivier, CHAUSSERAY Francine (pouvoir à OLIVIER Pascal)

## Renouvellement des certificats de téléprocédures pour la dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires soumis au contrôle de légalité

Les 2 certificats matériels de type RGS\*\* (Référentiel Général de Sécurité - 2 étoiles) fournis par l'autorité de certification « Certinomis » et utilisés par le Pays de Gâtine pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité arrivent à expiration le 26 septembre 2016.

Ces certificats se présentent sous forme de carte à puce insérée généralement dans une clé USB cryptographique et sont nominatifs. Ils permettent à Virginie Matrat (Secrétaire) et Jérôme Thirez (Responsable informatique) de s'authentifier et de signer numériquement la télétransmission des actes émis par le Pays de Gâtine sur la plate-forme de dématérialisation FAST-ACTES de notre tiers de télétransmission qui est la société DOCAPOST FAST filiale du Groupe La Poste.

Le coût de renouvellement des 2 certificats type RGS\*\* « Certinomis » sont les suivants :

2 certificats type RGS** : validité 3 ans	Autorité de certification : « Certinomis »
Coût année 1 (2016-2017)	184 € HT (certificats + clés : 2x92)
Coût année 2 (2017-2018)	Coût année 1 + majoration indice SYNTEC
Coût année 3 (2018-2019)	Coût année 2 + majoration indice SYNTEC
Lieu de délivrance	Poste Parthenay
Facturation du service	DOCAPOST FAST

Pour rappel le coût actuel des 2 certificats matériels arrivant à expiration est de 179 € HT/an.

**Les membres du Bureau syndical autorisent le Président à signer le bon de commande de la société « DOCAPOST FAST » pour renouveler les 2 certificats matériels type RGS\*\* « Certinomis » arrivant à expiration pour un coût de 184 € HT/an la première année. Ce coût sera majoré de l'indice SYNTEC les deux années suivantes.**

*NB : Ces nouveaux certificats autorisent jusqu'en septembre 2019 la dématérialisation sur la plate-forme FAST-ACTES des actes réglementaires et budgétaires du Pays de Gâtine soumis au contrôle de légalité. L'adhésion au service FAST-ACTES est soumise chaque année au mois de mai à l'approbation du Pays de Gâtine qui décide ou non de reconduire le contrat. Les certificats sont révocables si besoins à tout moment.*

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD